

Actus

Quoi de neuf ?

Rencontres kinés dans tous les départements !

Venez échanger autour de la maîtrise de stage, de l'hospitalisation à domicile, de l'accès direct, et renforcer la kinésithérapie en région.

Ces rencontres auront lieu en fin d'année 2025 et en 2026, restez connectés pour être au courant !

Salon de la Santé Prévention à Châteauroux

L'URPS MKL-CVL était présente les 25-26 avril à Châteauroux. **Avec trois stands :**

- **Pédiatrie** : prévention tête plate, mouchage nourrisson.
- **Handicap** : découverte d'aides techniques.
- **Seniors** : prévention des chutes à domicile avec la Maison des Erreurs.

Merci aux étudiants et professionnels de l'Indre pour leur participation !



8 classes de CE2 ont bénéficié d'ateliers sur le bruit, l'activité physique, la posture et le matériel scolaire. Résultats positifs et retours enthousiastes des enseignants. Poursuite du déploiement prévu en septembre !

urpsmk-cvl.fr/kap-a-lecole

8/12 ANS PROTÈGE TON DOS

L'action a porté ses fruits en 2024-2025 et continue en 2025-2026 dans ces départements : 36, 37, 41 et 45. Au sein des locaux de la CPAM ou dans des collèges, venez prévenir et dépister les troubles rachidiens chez les jeunes.

Volontaires ? Contactez-nous !
contact@urpmkl-centrevaldeloire.fr

Ordonnanciers disponibles

Ils sont arrivés en juillet pour ceux qui les avaient demandés. Pour en recevoir à la prochaine réédition, **rendez-vous sur notre site, rubrique "Exercice Professionnel" > "Prescrire"**.

Gratification maître de stage

Recevez 150€ si vous avez accueilli un ou plusieurs stagiaires : demande à faire avant le 15 octobre directement sur notre site urpsmk-cvl.fr

Création de l'UNUK

Le 26 juin 2025, 10 URPS MKL ont fondé l'Union Nationale des URPS Kinésithérapeutes (UNUK). L'URPS Centre-Val de Loire en fait partie. L'objectif de l'association est de mutualiser projets et actions nationalement.

Calendrier de l'URPS

Septembre

Webinaire sur la kinésithérapie pédiatrique

8 septembre

Soirée départementale sur l'accès direct à Orléans

11 septembre

AG de l'URPS MKL

4 octobre

Matinée régionale de pneumologie à Blois

9-11 octobre

Salon Rééduca à Paris

5-6 Novembre

Journées Nationales des CPTS à Montpellier

Novembre

Webinaire sur la kinésithérapie vestibulaire

4 décembre

AG de l'URPS MKL

Formations spirométrie

Date à venir



Notice RGPD

Vous recevez ce courrier car vous êtes kinésithérapeute libéral en Centre-Val de Loire. L'URSSAF nous transmet vos coordonnées postales après le règlement de la CURPS. Nous mettons ensuite à jour les adresses en cas de NPAI. Ce courrier vous est adressé sur la base de l'intérêt légitime (RGPD).

Pour ne plus le recevoir, écrivez-nous à administratif@urpsmk-centrevaldeloire.fr ou par courrier à URPS MKL Centre-Val de Loire, 122 bis rue du Faubourg St-Jean, 45000 ORLÉANS.



UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

Dossier

L'accès direct en Centre-Val de Loire, c'est parti !

PAGE 3



L'URPS vous adresse cette Lettre deux fois par an pour vous faire part de ses activités. Nous sommes présents pour vous représenter, porter vos projets, améliorer l'accès à la kinésithérapie sur la région mais également vos conditions d'exercice ! L'installation reste bien évidemment gérée par les Ordres, et les tarifs conventionnels par les syndicats nationaux. Créée par la loi HPST de 2009, nous sommes présents au niveau régional pour vous accompagner et faire rayonner la kinésithérapie en Centre-Val de Loire.

Une question, un renseignement ? Nos élus et notre équipe salariée sont disponibles par mail à contact@urpsmk-centrevaldeloire.fr ou au 06 86 25 54 14

LA LETTRE N°16

SEPTEMBRE 2025

SOMMAIRE

PAGE 2

Éditorial

Morgan COLAS
Président de l'URPS MKL
Centre-Val de Loire

PAGE 2

Projets CPOM

Où en sommes-nous ?

PAGE 3

L'accès direct

C'est parti !

Comment m'engager ?

PAGE 4

Actus

Quoi de neuf ?
Toutes les infos
de l'URPS MKL

Agenda

Les dates à retenir

Suivez-nous sur les réseaux !

URPS MKL Centre-Val de Loire

@urpsmk-centrevaldeloire

URPS MKL Centre-Val de Loire

URPS MKL - Centre-Val de Loire

Vous souhaitez être informé tous les mois des actions de l'URPS ? **Rejoignez notre newsletter numérique** pour avoir un condensé mensuel des actualités de l'URPS chaque mois ! Pas d'inquiétude, vous pourrez vous désinscrire à tout moment ! Rendez-vous sur la page d'accueil de l'URPS : urpsmk-cvl.fr/contact



Édito

MORGAN COLAS
Président de l'URPS MKL
Centre-Val de Loire

Chères consœurs, chers confrères,

En 2025, nous avons tâché de poursuivre la dynamique et de faire vivre la kinésithérapie en Centre-Val de Loire. À l'aide du CPOM signé avec l'ARS, les projets construits à partir de vos retours de la Grande Enquête en 2022 prennent désormais forme sur le terrain, et l'URPS MKL s'attache à les faire vivre au plus près de vos réalités.

Vous pourrez lire à travers ces pages les différents axes de travail, qui visent à vous soutenir, à renforcer vos liens et à améliorer l'accès à la kinésithérapie dans nos territoires.

En juin 2025, le décret lance enfin l'expérimentation dans le Loiret de l'accès direct à la kinésithérapie via les CPTS. Déjà possible nationalement dans différentes structures, c'est une avancée majeure pour notre profession, qui renforce notre autonomie et notre visibilité pour le patient. L'URPS MKL vous accompagne pleinement dans cette évolution avec notre « Kit Accès Direct ». La collecte de données et l'évaluation de l'expérimentation sont primordiales pour en démontrer le bénéfice. L'URPS MKL a fait le choix d'une solution numérique sécurisée pour vous accompagner dans votre pratique et collecter les données pour l'évaluation.

Afin de vous associer davantage à ces dynamiques, l'URPS MKL organisera à partir de l'automne des rencontres départementales. Elles seront l'occasion d'échanger ensemble, de répondre à vos questions sur l'accès direct, la formation, ou encore les coopérations possibles avec d'autres structures de santé. Nous espérons vous y voir nombreux : ces échanges de terrain sont essentiels pour ajuster notre action à vos besoins concrets.

Quant à nos équipes, l'arrivée récente de Marie-Christine comme secrétaire administrative vient renforcer notre organisation, aux côtés de Laurie, notre cheffe de projets santé. Grâce à leur investissement, nous avançons plus vite et plus loin.

Enfin, cet été a été la période de manifestations et de colère, légitime, suite au gel des revalorisations liées à l'avenant 7 dans un contexte de dépassements des dépenses de l'Assurance Maladie. Bien que ces sujets ne rentrent pas dans les missions de l'URPS, j'y reste sensible et je ne peux que vous inciter à adhérer à un des syndicats afin de leur donner plus de poids.

Merci à toutes et tous pour votre confiance. Continuons, ensemble, à construire une kinésithérapie forte, visible et engagée.



Notre équipe salariée s'agrandit !

Marie-Christine nous a rejoint en mai pour nous accompagner sur l'administratif de la structure ! Factures, notes de frais, et devis n'ont aucun secret pour elle, et son aide nous est précieuse pour la bonne conduite de nos nombreux projets ! Nous lui souhaitons une longue aventure au sein de l'équipe !

Projets

Lors de la dernière édition, nous vous évoquions la liste de projets convenus avec l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre de notre CPOM⁽¹⁾... Où en sommes-nous dans leur avancement ?

1. Faciliter la formation continue

Retrouvez les formations régionales sur notre site : urpsmkl-cvl.fr/offreformation. Près de 20% d'entre vous ont répondu à notre enquête du trimestre passé, merci ! Prochaine étape : adapter l'offre aux besoins exprimés.

2. Soutenir les maîtres de stage

Une charte d'accueil est en préparation. Une rencontre de maîtres de stage est prévue prochainement.

3. Approfondir les connaissances pratiques

Après plusieurs webinaires (éthique, hyperactivité vésicale, ETP), rendez-vous en septembre pour un nouveau sur la kiné pédiatrique : urpsmkl-cvl.fr/webinaires.

4. Valoriser la région

Une infographie sur les délais d'attente et le ressenti des kinés sera bientôt publiée. Nous collaborons aussi avec les collectivités pour améliorer l'attractivité du territoire.

5. Encourager la recherche scientifique

Le premier article scientifique sur les résultats de la Grande Enquête 2022 paraîtra bientôt. Le comité scientifique accompagne également plusieurs projets portés par des kinés de la région.

6. Mutualiser les plateaux techniques

Un projet de partage de matériel et plateaux techniques est en cours. Un formulaire, une carte interactive et une convention-type seront proposés d'ici fin 2025.

7. Faciliter la kiné après hospitalisation

Le projet est temporairement suspendu pour cause de restriction budgétaire. Nous vous tiendrons informés des évolutions.

8. Créer un réseau respi régional

Une carte interactive des gardes respiratoires est en préparation. Des formations en spirométrie seront proposées avec l'ESS⁽²⁾ pneumologie d'ici la fin d'année.

9. Simplifier l'accès direct

Le logiciel TOHA, offert un an aux kinés pratiquant l'accès direct, permet de remonter les données anonymisées. Toutes les infos sont en page 3.

10. Développer l'HAD

L'URPS fait chaque année un point avec les structures HAD. Une FAQ et un questionnaire sont disponibles pour mieux comprendre et s'engager : urpsmkl-cvl.fr/exercice-professionnel/#convHAD.

1. Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
2. Équipe de Soins Spécialisés

Dossier

L'accès direct en région, comment y participer ?

Accès direct : ce que change concrètement la loi pour vous

Depuis la loi du 20 mai 2023, les masseurs-kinésithérapeutes peuvent prendre en charge des patients en accès direct, sans ordonnance médicale. Ce droit s'exerce dans un cadre précis, essentiel à connaître pour garantir la légalité et la prise en charge par l'Assurance Maladie.

Sont concernés les professionnels en structures coordonnées : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Centres de santé, Équipes de Soins Primaires ou Spécialisés, établissements publics ou privés, EHPAD. Une expérimentation est aussi en cours dans le Loiret via les CPTS pour cinq ans. Sans diagnostic médical préalable, la prise en charge est limitée à huit séances. Sinon, les soins suivent les modalités classiques. Un Bilan Diagnostic Kinésithérapique (BDK) est obligatoire dès la première séance. Un compte-rendu doit être transmis au médecin traitant et intégré au Dossier Médical Partagé (DMP).

Côté facturation, le kiné s'identifie comme prescripteur via son numéro ADELI et choisit la cotation correspondant au bilan. Pour la télétransmission SCOR, une simple mention « accès direct » suffit. Un modèle est disponible dans le kit « accès direct » de l'URPS MKL Centre-Val de Loire.

Pour faciliter cette évolution, **l'URPS s'est associée à TOHA**, un acteur numérique régional.



Le kit « Accès Direct » : votre allié pour vous lancer

L'URPS propose un kit complet « Accès Direct » : modèles SCOR, compte-rendu type, information patient, documents de facturation. Pour inciter les kinés en structures éligibles, l'URPS offre un an d'abonnement à TOHA, pour tester et pérenniser cette nouvelle pratique sans risque. L'accès direct est une avancée majeure. L'URPS MKL Centre-Val de Loire reste à vos côtés pour en faire un levier d'autonomie et de reconnaissance.

Contact : contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr

ACCÈS DIRECT

en kinésithérapie
en Centre-Val de Loire

TOHA : un outil pensé pour simplifier votre quotidien



L'URPS a lancé début 2024 un appel à projet numérique. TOHA a été retenu pour développer un outil adapté et a été livré en novembre 2024.

Il permet un **suivi efficace de l'activité en accès direct grâce à un reporting intuitif, interconnecté avec ProSanté Connect, Mailiz ou le DMP.**

Ce partenariat sécurise la pratique et permet de collecter des données régionales pour évaluer l'impact de l'accès direct et défendre la profession.

Comment m'engager en dehors de mon cabinet ?

• **En sensibilisant le public au maintien au domicile** avec la Chambre des Erreurs, une expérience immersive pour identifier les risques et les facteurs de prévention pour le domicile du grand-âge.

• **En s'engageant dans l'hospitalisation à domicile sur mon secteur.** Vous êtes déjà engagés en HAD? Nous aimerions connaître votre avis (de manière anonyme)! Rendez-vous sur urpskl-cvl.fr !

Vous avez un projet de prévention ?

N'hésitez pas à en parler à votre CPTS ! Sinon, contactez-nous, notre équipe sera ravie d'accompagner votre idée sur la région !

projet@urpsmkl-centrevaldeloire.fr